

## **CONSEIL DE QUARTIER DU 2 MAI 2017**

### **DUMAY / LELONG / SAINT HUBERT**

#### **(Salle de répétition de l'Astral)**

Ouverture de la séance par Mme la Présidente du Conseil de quartier à 20h30 :

**Valérie DOLLFUS**

**Adjointe au Maire en charge des ressources humaines, des affaires générales  
et de l'informatique**

#### **RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :**

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

#### **PRESENTATION DE LA NOUVELLE FORMULE :**

Par petits groupes (10/12 personnes), les participants sont invités à réfléchir autour de 3 questions :

1. Quelle est l'identité de votre quartier ?
2. Quelle a été la mesure /décision la plus marquante pour le quartier au cours des trois dernières années ?
3. Quelle est votre attente principale pour le quartier pour les trois prochaines années ?

Chaque participant répond d'abord personnellement puis le groupe est invité à réagir sur ce que chacun a écrit. Un rapporteur est ensuite chargé de synthétiser et de présenter à l'ensemble du Conseil de quartier la réponse du groupe à chacune des questions.

En fin de réunion, un retour sur les doléances formulées lors du Conseil de quartier de l'automne 2016 est effectué.

#### **I. IDENTITE DU QUARTIER**

La tranquillité et la convivialité du quartier sont, tout d'abord, unanimement soulignées, tant pour son caractère « vert », environnemental, dont témoignent la Pelouse et la Forêt de Sénart, que pour l'activité commerciale riche, permise par le Marché Saint Hubert et les commerces de l'avenue de la République.

L'offre culturelle de l'Astral est également fortement appréciée.

Malgré tout, certains habitants ont le sentiment que le quartier est parfois une zone de transit entre Vigneux et Yerres.

#### **II. MESURE / DECISION MARQUANTE**

Les aménagements urbains, avec un premier lieu la rénovation des allées de la Pelouse, sont unanimement appréciés, de même que l'abaissement de la vitesse automobile à 30 km/h dans certaines rues du quartier.

L'augmentation de l'offre de transport en bus est également mise en avant, ainsi que le caractère protecteur du nouveau Plan local d'urbanisme (PLU).

Enfin, l'entretien insuffisant de la Forêt de Sénart par l'Office national des forêts (ONF) est déploré.

### **III. ATTENTE PRINCIPALE**

La poursuite du déploiement des caméras de vidéoprotection et de la maîtrise de l'urbanisation sont fortement attendues, de même que l'accélération du déploiement de la fibre.

La poursuite des aménagements urbains, notamment l'enfouissement des réseaux aériens et la rénovation des voiries, est aussi souhaitée.

Enfin, l'abaissement à 30 km/h de la vitesse automobile dans de nouvelles rues du quartier est aussi évoqué à de nombreuses reprises.

### **RETOUR SUR LES DOLEANCES DU PRECEDENT CONSEIL DE QUARTIER**

1. *Difficultés de stationnement dans l'allée d'Ormoy*

- Engagement : Une visite sur site pour le remplacement éventuel de la bande jaune par des potelets sera programmée.
- Suivi : Les potelets ont été installés.

2. *Rue Corot : difficultés de stationnement aux abords de l'école, aux horaires d'entrée et de sortie*

- Engagement : La police municipale sera présente régulièrement.
- Suivi : La police municipale est présente régulièrement, selon une programmation établie pour chaque école.

3. *Quand l'ONF terminera-t-il le cheminement piéton en direction de la Maison forestière ?*

- Engagement : L'ONF sera saisi.
- Suivi : L'ONF a été saisi et s'est engagé à finaliser le cheminement avant la fin de l'année 2017.